INSTALLATION AND OPERATING INSTRUCTIONS
INSTRUCTIONS D'INSTALLATION ET MODE D'EMPLOI
INSTALACIÓN E INSTRUCCIONES DE FUNCIONAMIENTO
ISTRUZIONI PER L'INSTALLAZIONE E IL FUNZIONAMENTO
INSTALLATIONS- UND BETRIEBSANWEISUNGEN
INSTRUÇÕES DE INSTALAÇÃO E USO



Viron CL Series Cartridge Filter
Filtre à cartouches série CL Viron
Filtros de cartucho Serie Viron CL
Filtro a cartuccia Serie CL Viron
Viron CL-Serie Patronenfilter
Filtro de Cartucho Viron Série CL







Filtre à cartouches série CL Viron

INSTRUCTIONS D'INSTALLATION ET MODE D'EMPLOI



Informations et spécifications sujettes à modifications sans avis préalable.

Instructions de produit 249

INSTALLATION DES SÉRIES VIRON CL



1. Installez le filtre à cartouches sur un support propre, stable et de niveau sur lequel la pompe de circulation se trouve.

2. Le filtre à cartouches CL a deux raccords eau de 50 mm. Les deux orifices d'entrée (de la pompe) se trouvent en dessous du filtre. Les deux orifices de sortie se trouvent du côté opposé au filtre. Les entrées et les sorties sont marquées sur le réservoir. L'entrée non utilisée et les orifices de sortie doivent être bouchés en utilisant les bouchons livrés. Dans les installations où le débit est supérieur à 350 litres par minute, les orifices d'entrée et de sortie peuvent être utilisés. Le tuyau en PVC peut être relié par collecteur pour obtenir un débit maximal de 700 litres par minute.

3. Laissez sécher la colle pendant au moins une heure.

4. En utilisant du ruban adhésif au téflon, vissez le manomètre dans le couvercle.

5. Si le filtre est installé en dessous du niveau de l'eau, des vannes d'isolation doivent être installées dans l'entrée et la sortie pour permettre le démontage du filtre pour son nettoyage sans perte d'eau de la piscine ou du spa.

6. Il est également recommandé d'installer une vanne à trois voies sur la ligne de retour pour permettre la vidange de l'eau de la piscine ou du spa selon les besoins.

INSTRUCTIONS DE DÉMARRAGE

1. Avant de démarrer, assurez-vous que la cartouche est dans le filtre et que la bague de verrouillage du couvercle est serrée jusqu'à ce que le cran de retenue se verrouille, ne serrez pas de façon exagérée.

2. Ouvrez les vannes de la ligne d'aspiration et de retour (si installées).

3. Desserrez la vanne d'échappement d'air sur le couvercle du filtre, démarrez la pompe jusqu'à ce que de l'eau s'échappe de la vanne d'échappement d'air. Serrez la vanne d'échappement d'air et contrôlez que le débit d'eau dans la piscine est correct.

4. Nettoyez les cartouches quand le débit de la piscine se réduit ou quand le manomètre augmente de 20 kPa.

AMORCAGE DE LA POMPE

1. Avec la pompe en position OFF (arrêt), retirez le couvercle du récupérateur de la pompe et versez environ 4 litres d'eau.

2. Reposez le couvercle.

3. Si la vanne a été installée sur la ligne d'aspiration de la pompe, fermez-la avant de remplir le récupérateur. Ouvrez-la à nouveau quand le couvercle a été fixé fermement en place. Toutes les vannes sur les lignes de retour doivent être ouvertes. La pompe n'a pas besoin d'être réamorcée sauf si la pompe a été vidée pour entretien ou hivernage (voir le manuel d'utilisation complet de la pompe, livré avec la pompe).

POUR NETTOYER LA CARTOUCHE DU FILTRE

1. Bloquez les vannes de fermeture de la pompe sur les lignes d'aspiration et de retour.

2. Ouvrez la vanne de purge d'air sur le couvercle.

3. Desserrez la bague de verrouillage et retirez les cartouches.

4. Soulevez les cartouches. Nettoyez les cartouches en les plongeant dans une solution douce de chlore et d'eau chaude pendant 15 minutes et rincez-les ensuite avec de l'eau haute pression.

5. Reposez les cartouches, en les installant avec minutie dans l'embout mâle inférieur.

6. Nettoyez le joint torique du couvercle. Reposez le couvercle et pressez-le fermement en place.

7. Serrez la bague de verrouillage du couvercle jusqu'à ce que le cran de retenue se verrouille, ne pas serrer de façon exagérée.

8. Ouvrez les vannes, démarrez la pompe.

FRÉQUENCE DE NETTOYAGE

Les Viron CL 400 et 600 ont été conçues afin de minimiser le nettoyage. Dans les piscines résidentielles de taille moyenne, le nettoyage ne devrait être nécessaire qu'une fois par an. Cependant, quand des orages/tempêtes ont provoqué des entrées sérieuses de poussières ou de débris dans la piscine ou dans des périodes de travaux de terrassement et de construction dans le voisinage, il peut s'avérer que le nettoyage soit nécessaire au moins une fois par mois.

NE JAMAIS DESSERRER LA BAGUE DE VERROUILLAGE QUAND LA POMPE FONCTIONNE

MODELE	N° PIECE	N° PIÈCE ÉLMT.	PORTÉE DU FILTRE	DÉBIT MAXIMAL m^3/h	DÉBIT MAXIMAL L/M	4 h DE FONCTION NEMENT	6 H DE FONCTION NEMENT	TAILLE DE LA POMPE	POIDS EN KG	MESURE CUBIQUE
CL400	43429	78083	400 pieds carrés 38,0 m^2	42	700	168000	252000	750 w 2200 w	37,0 kg	0,63 m^3
CL600	43430	78084	600 pieds carrés 57,00 m^2	42	700	168000	252000	750 w 3000 w	38,0 kg	0,63 m^3

CERTIFICAT DE GARANTIE

1. CONDITIONS GÉNÉRALES

1.1. Conformément à ces dispositions, le vendeur garantit que le produit couvert par la présente garantie est en parfait état au moment de la livraison.
1.2. Le délai de garantie de ce produit est de deux (2) ans à partir du moment où il est livré à l'acheteur.
1.3. En cas de notification d'une panne quelconque du produit par l'acheteur au vendeur pendant le délai de garantie, le vendeur sera tenu de réparer ou de remplacer le produit, à ses propres frais et où qu'il juge adéquat, pour autant que cela soit possible et raisonnable.
1.4. S'il est impossible de réparer ou de remplacer le produit, l'acheteur peut demander une réduction proportionnelle du prix ou si la panne est suffisamment importante, la fin du contrat de vente.
1.5. Les pièces remplacées ou réparées dans le cadre de cette garantie ne prolongeront pas la durée de la garantie sur le produit d'origine, mais auront une garantie séparée.
1.6. Pour que la présente garantie entre en vigueur, l'acheteur doit fournir la preuve de la date d'achat et de livraison du produit.
1.7. Si, six mois après la livraison du produit à l'acheteur, il notifie une défectuosité du produit, l'acheteur doit fournir la preuve de l'origine et de l'existence de la défectuosité alléguée.
1.8. Ce certificat de garantie est émis sans préjudice des droits pertinents des consommateurs dans le cadre des réglementations nationales.

2. CONDITIONS INDIVIDUELLES

2.1. La présente garantie couvre les filtres à cartouches de la Série CL de Viron.
2.2. Le certificat de garantie s'appliquera uniquement dans les pays de l'Union européenne.
2.3. Pour que la présente garantie soit effective, l'acheteur doit suivre strictement les indications du fabricant comprises dans la documentation fournie avec le produit, dans les cas où cela est applicable selon la gamme et le modèle du produit.
2.4. Quand un programme est prévu pour le remplacement, l'entretien ou le nettoyage de certaines pièces ou composants du produit, la garantie sera uniquement valable si le programme a été suivi correctement.
2.5. Le boîtier extérieur, le couvercle et la bague de verrouillage sont couverts par une garantie de deux (2) ans. Le manomètre et les éléments de filtre sont couverts par une période de douze (12) mois. Les éléments bloqués par des détritus ne sont pas couverts par la garantie.

3. LIMITES

3.1. La présente garantie ne s'applique qu'aux ventes faites à des consommateurs, on entend par « consommateur » une personne qui achète le produit à des fins n'ayant pas trait à ses activités professionnelles.
3.2. L'usure normale résultant de l'utilisation du produit n'est pas garantie. En ce qui concerne les articles consommables, les composants et/ou matériaux tels que les batteries, les ampoules, etc. les stipulations de la documentation livrée avec le produit seront d'application.
3.3. La garantie ne couvre pas les cas où le produit ; (I) a été manipulé de manière incorrecte ; (II) a été réparé, entretenu ou manipulé par un personnel non agréé ou (III) a été réparé ou entretenu en n'utilisant pas des pièces d'origine.
3.4. Dans les cas où la défaillance du produit est le résultat d'une installation ou d'un démarrage incorrect, la présente garantie s'appliquera uniquement si ladite installation et démarrage sont inclus dans le contrat de vente du produit et ont été réalisés par le vendeur ou sous sa responsabilité.
3.5. Les dommages ou pannes du filtre provoqués par l'exposition à des températures inférieures à 0 ° C (32 ° F) ou supérieures à 50 ° C (125 ° F).
3.6. Les dommages ou pannes du filtre provoqués par des chocs ou étant le résultat d'une taille trop importante des pompes du système de filtration.